



## **ORDRE DU JOUR**

**Séance extraordinaire  
À l'hôtel de ville à 18 h 15  
28 avril 2026**

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. 1<sup>ère</sup> période de la parole au public;
4. Contrat gré à gré. Élaboration de scénarios d'aménagement du noyau villageois
5. Autorisation signature. Entente intermunicipale entre la municipalité des Coteaux et la ville de Coteau-du-Lac relative à l'accès et l'utilisation de la piscine municipale de Coteau-du-Lac
6. Demande de réduction location de salles. Assemblée générale annuelle de l'organisme Développement Vaudreuil-Soulanges
7. 2<sup>e</sup> période de la parole au public;
8. Levée de la séance.